



CHSCT du 1^{er} Avril 2022

La directrice régionale des douanes de Poitiers a ouvert la séance, en partie en présentiel et en partie en visio.

Vous trouverez ci-après la déclaration liminaire lue en séance.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : c'est au tour de FO Finances 86, Christelle RAT est désignée.

2 – Approbation du PV de la séance du 21 Septembre 2021 : approuvé à l'unanimité.

Le PV de la séance de décembre 2021 a été signé tardivement et sera donc mis à l'approbation lors du prochain CHSCT.

3 – Information sur le déménagement du Bureau Des Douanes de Brive la Gaillarde :

Depuis 2016, le propriétaire souhaite que le Bureau de Brive déménage. Ce sont de vieux bureaux peu lumineux et étriqués. De plus la façade du bâtiment est endommagée.

Après quelques mois de recherche, le déménagement pour les nouveaux locaux sis rue Jacques Chaminade à Brive est prévu début juillet 2022.

Les agents du service ont visité leurs futurs locaux en mars 2022 ; Ce sont des locaux construits en 2015 de plain-pied et d'une surface de 240 m2, soit 11,88m2 par agent. Le système de chauffage est une pompe à chaleur avec climatisation réversible. Il nous a été dit que la cheffe de service et les agents ont hâte de déménager, car ce sont des locaux clairs, fonctionnels et aérés.

Le montant du loyer est de 34 000 euros/an. Le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail ont émis un avis favorable.

4 – Examen du rapport de visite d'une délégation du CHSCT dans les services douaniers de la Rochelle :

Ces locaux sont loués pour l'euro symbolique par le port de la Rochelle mais en contrepartie la Douane doit en assurer la maintenance, ce qui est loin d'être le cas. Même si les travaux à effectuer doivent être soumis à l'autorisation des bâtiments de France et du Port de la Rochelle, il est urgent de restaurer le bâtiment, et notamment celui de la brigade : impossibilité d'ouvrir les volets, façade qui s'effrite, fuite d'eau, ...

Nous avons également alerté sur la sécurité. N'importe qui peut y entrer et sortir sans aucun problème. Suite à notre visite en 2021, changement de la chaudière pour le bureau et la brigade, et changement des huisseries avec une meilleure isolation pour le bureau.

Nous avons appris qu'une discussion est en cours avec le port de la Rochelle pour un changement des encadrements des fenêtres et des gonds des volets pour la brigade. Un financement à la préfecture sera demandé. Pour les dysfonctionnements de l'alarme, on nous a indiqué qu'elle fonctionne désormais mais que des devis sont en cours pour le changement de la centrale d'alarme de la brigade.

S'agissant des grilles de sécurité dans les véhicules, la DI a été sollicitée mais ne souhaite pas s'engager sur ce type d'achat sans agrément de la DG...

Quelques achats ont été financés par le CHSCT.

5 – Examen du rapport de visite d'une délégation du CHSCT dans les services douaniers de Limoges :

Nous avons effectué cette visite en 2021, en compagnie de ... Mme ██████████, en tant que présidente du CHSCT de la Vienne, ce qui n'a pas forcément facilité les échanges avec les douaniers. L'immeuble présente de très importantes fissures pour lesquelles nous n'avons eu aucune réponse. Nous avons recensé de nombreux problèmes : fauteuils usagés, manque de place dans les vestiaires, armoires vestiaires trop petites, problème de ventilation dans les vestiaires des femmes, pas suffisamment de matériel dans le local social, manque de gilets tactiques...

La direction va procéder à un recensement des besoins immobiliers et tentera, suite au déménagement de Brive, de récupérer des sur-armoires. Des bancs ont été achetés pour équiper les vestiaires, plus pratiques que les sièges en tissu actuels. Il nous a été indiqué qu'un système de vidéo surveillance va être installé. En revanche, les motards, lorsqu'ils se retrouvent piétons, n'ont toujours pas leurs gilets tactiques. S'agissant de la VMC défaillante, la réparation n'est pas envisagée, la direction va regarder les conditions dans le bail. Le portillon n'est toujours pas réparé, c'est un problème de sécurité que la cheffe de service a fait remonter.

6- Informations sur les travaux de densification des locaux à la Direction des Douanes de Poitiers :

Les opérations se poursuivent. L'appel d'offre a été publié début 2022 ; La consultation est close et après analyse, les offres sur certains lots se révèlent insatisfaisantes, donc les discussions reprennent avec les artisans. À la Direction, les travaux de peinture à l'étage sont en cours pour pouvoir y accueillir les agents du bureau début mai. Lorsque les marchés seront conclus nous pourrons obtenir un planning des travaux. Le budget sera certainement revu à la hausse à cause de l'augmentation des matières premières. Les travaux au niveau des piliers au sous-sol n'auront pas de conséquence sur le budget initialement prévu. La perte de surface pour les locaux de saisie pourra se résoudre avec la salle des saisies des OP/CO .

Nous continuons de suivre l'avancement du dossier.

7 – Examen du rapport de visite d'une délégation du CHSCT à la Direction des Créances Spéciales du Trésor :

Cette visite a eu lieu en 2021. De nombreux agents étaient en télétravail ce jour-là. Nous avons constaté quelques réparations à effectuer. La marche cassée à l'entrée du site n'est pas réparée, la DCST recherche une entreprise (la marche est en marbre). S'agissant du passage Saint-Jacques que les agents empruntent pour se rendre au parking, nous avons demandé qu'un courrier soit adressé à la mairie pour envisager l'installation d'un éclairage public et veiller à l'entretien de cette ruelle. Pour les fuites de la toiture, ce serait à la charge de la mairie... Les infiltrations d'eau dans le local informatique ont été signalées à la voirie, il n'y a pas eu d'autres infiltrations d'eau depuis la dernière réparation (rebouchage à l'aide d'une mousse expansive). L'infirmerie est à nouveau accessible et non encombrée.

Nous avons également constaté que certains bureaux étaient mal positionnés, entravant les déplacements et posant notamment problème en cas d'évacuation d'urgence. Il nous a été indiqué que du petit mobilier a été retiré. Quelques modifications devraient être effectuées.

8 – Information sur l'ambiance physique de travail aération/ventilation à la Trésorerie de Poitiers Établissement Hospitaliers (TPEH) :

Certains agents de la TPEH occupent des bureaux sans fenêtre où aucune ventilation naturelle n'est possible. Pour rappel, un capteur de CO2 a été acheté par le CHSCT en 2021. Des mesures ont été effectuées et indiquent que le taux de CO2 est supérieur aux normes recommandées dès que tous les agents sont présents. On est en attente de devis pour l'installation de gaines supplémentaires dans les faux plafonds des parties communes pour une meilleure ventilation. Le médecin de prévention a demandé un rapport plus précis sur l'installation de ces gaines (bouches, moteurs) et sur le gain en termes d'aération.

Nous avons rappelé notre souhait d'obtenir du CHU d'autres bureaux présentant des fenêtres sur l'extérieur, et notamment pour les agents du service des hébergés. La réponse donnée : c'est trop cher...

9 – Information sur l'ambiance physique de travail-qualité de l'air à la trésorerie de Vivonne :

Pour rappel, depuis plusieurs années, les agents de la trésorerie de Vivonne signalent des difficultés respiratoires dans leurs bureaux. L'analyse par l'ISST a confirmé qu'il n'y avait pas de pollution par agent physique mais bien pollution par agent biologique. Une visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail et du médecin de prévention est programmée le 12 avril 2022. Le médecin de prévention a ajouté que dans le secteur privé, la présence de moisissures est une clause de non location pour insalubrité. Suite aux différentes études réalisées, il s'avère qu'il s'agit bien d'une défaillance de la VMC.

2 ans. Il aura fallu 2 ans à savoir d'où vient le problème, et alors que les agents partent en fin d'année (fermeture de la trésorerie de Vivonne au 31/12/2022).

10 - Examen de la note d'orientations ministérielles 2022 :

Les principales orientations 2022 figurent dans cette note (que nous pouvons vous fournir si vous le souhaitez).

La nouveauté porte sur les actions à envisager pour prévenir les risques liés au télétravail (une convention a été signée avec l'ANACT mais pas dans la Vienne).

Les membres du CHSCT seront formés (à l'instar des chefs de services et des autres élus en local) au second semestre 2022 pour la prévention contre les violences sexistes et sexuelles. Cette formation est mise en place par le secrétariat général en classe virtuelle.

11 – Information sur les modifications réglementaires impactant les modalités du suivi médical des agents du MEFR :

Le médecin de prévention a présenté un état des lieux des nouveautés puis a évoqué sa situation personnelle dans le département et dans les autres départements (dans les départements de l'ex Poitou-Charentes, il n'y a plus que 2 médecins « opérationnels »). Dans les textes, le médecin est assisté d'une secrétaire et d'une infirmière, en réalité ce n'est pas le cas. Les visites médicales annuelles sont abandonnées au profit de visites tous les 4 ans maximum. Pour les douaniers notamment, c'est une visite tous les 2 ans et pour les postes à risques, le médecin se rapprochera de l'assistant de prévention pour organiser les visites.

La visite quinquennale n'existe plus mais est remplacée par un entretien, qui ne se déroulera pas forcément avec un médecin mais potentiellement avec une infirmière. Les visites annuelles ne sont plus faites, mais il y a possibilité de report suite à ce décret.

12 – Examen des fiches de signalement :

DCST : concerne une agression par téléphone d'un agent par un usager ;

DDFIP : des fiches ont également concerné des cas d'agressions d'agents par des usagers (au téléphone, par courrier, ou au guichet). Aucune plainte n'a été déposée malgré tout.

Une autre fiche a été rédigée par une partie des agents du SIP de Poitiers qui ont souhaité alerter sur la gestion de la crise sanitaire par leur chef de service lors du rebond épidémique du début d'année 2022.

Après avoir relevé l'absence de dialogue préalable sur le sujet entre les agents et leur chef de service, la Direction a indiqué avoir examiné l'ensemble des situations individuelles listées sur la fiche et a pu donner des explications détaillées sur chacune d'entre elles, vidant ainsi en grande partie de sa substance la fiche de signalement.

Du point de vue de FORCE OUVRIERE, cette fiche de signalement exprime bien plus qu'un manque de dialogue, une incompréhension sur les mesures à prendre ou des craintes bien légitimes de certains agents sur une situation sanitaire que personne n'est parvenu à gérer correctement.

C'est la raison pour laquelle, nous avons alerté sur la situation préoccupante du SIP en termes d'effectif, les difficultés d'organisation que posent les différents accueils (téléphonique, physique, sur rendez-vous, e-contact) notamment au regard du télétravail (imposé sur 3 jours en janvier, pour rappel) et les absences liées aux maladies et gardes d'enfants.

Durant la période visée par la fiche, nous avons pu constater que de nombreux responsables de services ont été livrés à eux-mêmes, en devant jongler avec des directives changeantes et se retrouvant dans l'obligation de solliciter la Direction pour obtenir la solution aux différents cas de figure qui se présentaient à eux. Ceci n'efface pas les décisions perçues par certains agents comme des dysfonctionnements, mais peut toutefois permettre d'en expliquer les raisons, au moins partiellement.

Au cas particulier, il nous semble que cette fiche de signalement, écartée point par point par la Direction lors du CHSCT, aurait pu avoir un impact plus fort si elle avait porté sur les conséquences, en termes de mal-être et de risques psychosociaux, qu'entraînent pour les agents les décisions de l'administration engendrant manque de personnel et pression du travail dans un contexte particulièrement dégradé.

Autant d'argument que nous avons, en tant que représentants du personnel, exposés à la Direction.

Car cette crise sanitaire, que nous n'avons toujours pas finie de traverser, agit comme un amplificateur des difficultés qui existaient déjà avant pour les services et donc pour les agents. Et ce qui malmène le plus les agents dans leur travail quotidien n'est pas un virus venu de Chine, mais une administration aux ordres de politiques aveugles et inconséquentes qui massacrent nos emplois, nos services, nos métiers, en faisant mine d'ignorer que derrière la vitrine du service public, il y a des agents qui souffrent de devoir faire consciencieusement leur boulot dans des conditions catastrophiques pour leur santé au travail.

Nous rappelons par ailleurs qu'en cas de difficulté, chaque agent est légitime à venir nous alerter de sa situation personnelle ou de la situation de son service.

DRDDI : une fiche de signalement a été rédigée suite à l'incident survenu lors d'un contrôle par la brigade de la Rochelle. L'assistante de service social, Mme GRULOVIC, a fait un entretien collectif des agents (6) qui attendent impatiemment l'audience programmée le 11 avril.

Au CVC de Saintes, une lettre anonyme insultante a été reçue. Mme GRULOVIC est aussi intervenue. Les agents se remettent en question sur le fond des choses et ont besoin d'explications sur le courrier. Il leur a été conseillé de déposer une main courante.

13 – Registre Santé Sécurité au travail → aucun registre

14 – Examen des déclarations d'accident du travail

DDFIP : Suite à accident travail du 21 juillet 2020, il y a rechute de l'agent qui est à ce jour en arrêt de travail.

Les autres fiches concernent des accidents de la route ou des chutes dans la rue pour se rendre au travail.

Nous n'avons pas de commentaire à faire.

15 - Examen des comptes rendus des exercices d'évacuation :

DDFIP : aucun commentaire en particulier pour les sites de Slovénie, Vivonne, Civray, Vouillé et Loudun.

Pour l'exercice au CHU, les agents de la TPEH vont avoir une formation en mai et juin.

Pour Châtelleraut : pas de dysfonctionnement mais la temporisation de 3 minutes va être supprimée.

Pour Montmorillon : pas de dysfonctionnement mais la temporisation de 1 minute va être supprimée.

Pour Riffault : Un agent n'a pas entendu la sonnerie, car sa porte était fermée et le service est éloigné de la sirène, donc à voir pour sonnette plus forte ou bouton lumineux

DCST : Tous les agents ont joué le jeu et au moins 10 agents ont appelé les pompiers pour l'exercice fictif.

INSEE : Se pose le souci de l'utilité des guides file et serres file car avec l'intensification du télétravail, les guides file et serres file se retrouvent absents.

DRDDI : Il y a une demande de guides file et serres file supplémentaires car le rez-de-chaussée de la Direction régionale est grand et cela prend beaucoup de temps pour une personne de s'assurer que tous les agents sont évacués. Attente de l'arrivée de la brigade pour former d'autres personnes.

16 – Examen des propositions de dépenses et devis :

Le budget 2022 est de 112 730 euros.

Nous avons sollicité l'avis du médecin pour l'achat de support de PC portable, qui ne s'oppose pas à condition de faire un modus operandi sur l'utilisation des supports (c'est-à-dire avec clavier et souris déportés). Un recensement est en cours dans les autres directions pour un devis lors du prochain CHSCT.

INSEE : achat de lampes de bureau et de gilets haute visibilité pour exercice évacuation ;

DDFIP : achat de souris ergonomiques et semi-verticales sur prescription médicale ;

Devis en attente pour téléphone permettant liaison Bluetooth avec prothèses auditives ;

Formation évacuation pour le site de Montmorillon ;

Changement des défibrillateurs de plus de 5 ans (recensement à faire dans les autres administrations pour savoir le nombre et faire devis).

DRDDI : Fauteuils please + bureau réglable électrique, chariot pour la DR et lampadaires acceptés sur prescription médicale.

3 tables pliantes pour les brigades afin de mettre dans les fourgons.

Nous avons en outre accepté un co-financement (50/50) pour le renouvellement des stores du Bureau de la Rochelle. En effet, des stores existaient déjà. Mais suite à la réfection des huisseries, les agents se retrouvent sans store...

En revanche, nous avons refusé le financement de la climatisation de la BSE La Rochelle. Des travaux sur le bâtiment sont à effectuer bien avant d'installer une clim !

Les formations 2022 financées par le CHSCT :

- SST sauveteur secouriste au travail – initial et recyclage (devis GOFORMA retenu)
- Gestes 1^{er} secours
- Prévention des TMS
- Conduite en mode dégradé
- Gestion du stress
- Initiation théorique et pratique au vélotaf
- Manipulation des moyens d'extinctions

Propositions en attente : devis massages, sophrologie et yoga des yeux.

17 – Questions diverses :

- Mme GANDIER précise que le budget devra être clos en octobre
- Programmation de visites de sites : CAV/SGC Poitiers, SGC Montmorillon, INSEE, Bureau Douanes Brive et aéroports après travaux.
- Le prochain CHSCT est prévu le vendredi 10 Juin 2022 .

Vos représentants FO Finances en CHSCT

Titulaires : Christelle RAT et Amélie BARDET

Suppléants : Karen MALLER